

La halte nautique s'inscrit désormais dans le paysage urbain tournaisien

En amont comme en aval de l'ouvrage, sur proposition du Bureau d'études Greisch, le SPW Mobilité & Infrastructures a souhaité distinguer ces espaces des autres aménagements plus minéraux. Un platelage de bois exotique a donc été choisi pour recouvrir les deux balcons triangulaires (près de 900m² !) qui encadrent la halte, et offrent maintenant des aires de détente plus proches du fleuve, puisque ces deux triangles ont été gagnés sur l'Escaut, profitant d'un endroit où le fleuve présentait une surlargeur importante.

Au niveau de leur conception, les balcons constituent un espace de circulation cyclo-piétonne surplombant l'Escaut, à même niveau que la promenade de pierre bleue qui accueille le tracé du Ravel n°4. La structure se compose d'un plancher bois appuyé sur une charpente métallique (poutre-colonne), elle-même appuyée sur le quai et sur une poutre de choc au niveau de l'eau.

La poutre de choc et le môle, appuyés verticalement sur pieux, sont dimensionnés pour encaisser un choc accidentel de bateau. La poutre de choc renvoie les efforts vers un massif de renfort, à l'arrière du mur de quai, via un réseau de tubes métalliques triangulés. Le môle renvoie quant à lui les efforts dans le lit de l'Escaut via flexion des pieux.

C'est du reste ce même revêtement de bois qui habillera la halte touristique prévue en rive droite, en aval du Pont des Trous, ainsi que la promenade piétonne qui sera installée en prolongement du trottoir amont du pont Delwart. Celle-ci offrira un belvédère et un point de vue inédit sur l'édifice reconstruit et ses abords réaménagés.

Sur le ponton flottant en caillebotis qui borde le mur de quai, les plaisanciers trouveront les bornes de fourniture en eau et électricité. Pour s'approvisionner, il leur suffira de scanner les QRcodes présents sur les prises du ponton, ce qui redirigera leur navigateur vers une plateforme web dédiée.

Dossier de presse

Convention de concession